PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (P.A.I.) EN ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE PROTOCOLE D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE

	Nom:	Prénom :	
	Adresse :		
	Date de naissance :	Age:	
	Classe :	Sexe :	
	ant atteint d'allergie ou d'intolérance a ant atteint d'une autre pathologie néce		drement spécifique (précisez)
deman périod collect Les pe	ision de révéler des informations médic nde la mise en place d'un PAI pour so e. La révélation de ces informations po ivité d'accueil lui permette de suivre so ersonnels sont eux-mêmes astreints ations nécessaires à la prise en charge	on enfant atteint de troubles de ermet d'assurer la meilleure prise on traitement et/ou son régime et au secret professionnel et ne	la santé évoluant sur une longue e en charge de l'enfant afin que la puisse intervenir en cas d'urgence.
joint a Individ	ssigné dem lu dem lualisé à partir de la prescri ur	nande pour mon enfant la mis iption médicale et/ou du	e en place d'un Projet d'Accueil protocole d'intervention du
établis	rise que ce document soit porté à la sements d'accueils : école, cantine, te tes et d'administrer les traitements pr	emps périscolaire, ALSH. Je dema	inde à ces personnels de pratiquer
Héberg pompi	informé(e) qu'il n'y a pas de médecin o gement maternels et primaires, je d ers, que les médicaments prescrits pa par un personnel adulte présent, conf	lemande, en cas d'urgence, et ar le Docteur	après appel du S.A.M.U. ou des
de lois mon e	informé(e) des conditions d'accueil et irs dont le personnel est médicalemer nfant et sollicite son admission en tout ent lieu de décharge.	nt non qualifié. Je suis conscient	
	rties prenantes ont pris connaissance o		annexes. Ils s'engagent à le
	uniquer aux personnels qui pourraient	etre amenes a les remplacer.	
	t Signatures du PAI :		
Respor	nsables légaux de l'enfant	Responsables animation périscolaire / ALSH	Equipe d'animation

Je soussigné(e), M ou Mme					
diagnostic médical et, s'il y a lieu, sou ☐ Favorable	s réserve du respect du protocole pa	nier-repas, un avis : Défavorable			
	dar				
A l'admission de l'enfant :					
☐ avec panier repas (+ goûter et colla	ition éventuelle)	\square sans panier repas			
☐ avec prise des menus habituels ave	ec éviction simple (lecture des menus	par les parents)			
☐ Avec des mesures spécifiques répo	ndant	☐ sans mesures spécifiques			
aux besoins de l'enfant (Restrictions/a		a sans mesares speemques			
Rythmes aménagés) et compatibles avec un accueil dans une structure collective.					
Dans le cas de mesures spécifiques, précisez lesquelles :					
DANS LE CAS D'UNE ALLERGIE OU IN	TOLERANCE ALIMENTAIRE, JE PRECO	ONISE :			
☐ Que l'enfant mange à table avec d'	autres enfants, sous la surveillance a	ttentive d'un animateur			
☐ Que l'enfant mange à la table des d					
☐ Que l'enfant mange à une table iso					
☐ Autres observations :					
Situations	Signes d'appel	Conduite à tenir			
Dès les premiers signes, appeler le S		onformer aux prescriptions du			
médecin urgentiste, prévenir les par		, and provided the second			
= '	Noter la date, l'heure des signes et des médicaments donnés. Rester à côté de l'enfant.				
Noter la date, l'heure des signes et des medicaments donnes. Nester à cote de l'emant.					
Fait à	, le				

AVIS DU MEDECIN PRESCRIPTEUR à remplir par le médecin de famille ou spécialiste

Prendre le PAI et la trousse d'urgence lors de tout déplacement hors de l'Accueil de Loisirs et de l'établissement scolaire.

Informations relatives à la mise en place du PAI.

I. Les parents s'engagent à fournir :

- la totalité des composants du repas, du goûter, en cas de sortie organisée à la journée, je m'engage à fournir un repas froid, dans un sac isotherme avec pain de glace et un goûter.
- les boitages destinés à contenir les composants,
- L'ensemble de ces éléments est rassemblé dans un sac clairement identifie au nom de l'enfant et placé dans un contenant isotherme type glacière.

Les parents s'engagent à nettoyer et à entretenir le contenant, les boitages et les ustensiles. Ils en assument la pleine et entière responsabilité.

II. Modalités pratiques

Le lavage des mains est indispensable avant chaque manipulation.

III. Réception

- Seule la personne désignée pour gérer le panier repas ouvre ou manipule le sac que le directeur de l'Accueil de Loisirs lui remet en main propre,
- L'ensemble des éléments constituants la prestation sera rassemblé dans un sac isotherme de type glacière.
- Le contenant unique destiné à l'ensemble des composants et ustensiles sera clairement identifie au nom de l'enfant.

IV. Stockage

Dès l'arrivée dans l'établissement de l'accueil de loisirs, le sac isotherme sera place dans un réfrigérateur dédié à l'accueil de loisirs.

V. Consommation

- L'enfant ne consomme que la prestation fournie par la famille. Rien ne doit être donné comme complément ou ingrédients éventuels (sel, poivre, moutarde)
- Lorsqu'un composant du repas nécessite un réchauffage, celui-ci sera effectué par la personne chargée de la gestion du panier repas dans un micro-onde uniquement utilisé pour les paniers repas
- Le nettoyage du micro-onde sera effectué par l'agent d'entretien de l'accueil de loisirs.

VI. Retour

L'ensemble des éléments constituants la prestation sera placé dans le sac isotherme et repris par la famille à la fin de la journée.